PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ILES
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 MARS 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, tenue le 12 mars 2019 à 19h30, à la salle de l'hôtel de Ville, 871, Chemin Diotte, Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

Sont présents : Mme Lyne Martel, Mme Kim Elbilia, Mme Mélanie Lampron, M. André Cyr et M. André Benoit, tous formant quorum sous la présidence du maire M. Luc Diotte.

Absente : Mme Anne-Marie Lareau.

Est aussi présente : La directrice générale Mme Gisèle Lépine Pilotte.

3066-19-03-01 CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE
Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron de procéder à la constatation de la régularité de la séance.

ADOPTÉE

3067-19-02-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia d'approuver l'ordre du jour suivant, à savoir :

MOMENT DE RÉFLEXION
1- Ouverture de l'assemblée.
2- Approbation de l'ordre du jour.
3- Période de questions portant uniquement sur l'ordre du jour présenté
4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée 8 janvier 2019
5.0- TRÉSORERIE :
5.1- Liste des comptes à payer au 28 février 2019
5.2- Liste des chèques et paiements ACCESD du 1er au 28 février 2019 à être entérinés
5.3- Registre des salaires versés du 27 janvier au 23 février 2019
6.0- ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
6.1- Déclaration intérêts pécuniaires- Conseillère #2
6.2-CLD Antoine-Labelle- Congrès Forêt Signature 5,6 et 7 juin 2019-265.00$ inscription par personne
6.3- MRC Antoine-Labelle- Rencontre Comité inter municipal de la cour municipale – formation 24/04/2019 19h00 pour les élus et DG.
7.0- TRAVAUX PUBLICS :
7.1- M. Arsenault –Lettre
7.2- Table de concertation –PISRMM- de la MRC Antoine-Labelle
7.3- TECQ- 2014-2018-Chemin Diotte- Autorisation de confection plan et devis pour appel d'offre sur Sé@o
7.4- MTQ- Résolution subvention entretien des chemin 2018
7.5- MRCAL- Formation sur la Loi sur les ingénieurs-
08- LOISIRS ET CULTURE :
8.1- PFM/MADA- Bilan du 8 mars Déjeuner multigénérationnel
8.2- Festival interculturel de la Lièvre- Autorisation versement subvention et dépenses photocopies couleurs
8.3-A Info-Griffe- Offre de service pour développements des compétences chez les adultes
8.3-B Info-Griffe- Offre de service- Projet « Une page à la fois »
8.4- Fête nationale du Québec- Ouverture des demandes de subvention
8.5-Salon du Livres- Notre-Dame-du-Laus- Demande d'aide financière
8.6- Stratégie de croissance économique de l'industrie touristique 2020-2025
8.7 -Table des ainés Antoine-Labelle- Demande d'un représentant pour la municipalité
8.8- Salon des Ainés- 25 avril 2019
8.9- CDCHL Adhésion 2019-2020
9.0- URBANISME ET ENVIRONNEMENT :
9.1- Sécurité civile- Volet 2- cibler la demande de soutien
9.2- MRCAL- Programme d'aide financière aux projets à caractère environnemental 2019
9.3-A- AJ environnement- Autoriser Mme Annie Raymond à signer et présenter demandes des autorisations des ministères pour descente à bateaux et quai.
9.3-B- AJ environnement- Autoriser Mme Annie Raymond- Demande de c.a pour aménagement de la plage municipale
9.4- COBALI- Forum- On s'adapte à l'eau- 23 mai 2019- Espace Théâtre
9.5- APEHL-Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique
9.6- Demande de dérogation mineure- 1250 chemin de la Presqu'Ile
10- RÉGIES- COMITÉS ETSÉCURITÉ CIVILE ET PUBLIQUE:
10.1- DEA- Installation Portique d'entrée-Bibliothèque Accès 24h/24h-
10.2- Formation RCR avec DEA- 23 mars 2019- Annulé faute d'inscription
11- Période de questions.
12- Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

3069-19-03-4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE -8 JANVIER 2019

Chaque membre du conseil ayant reçu copie du procès-verbal, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 8 janvier 2019 du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

3070-19-03-5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER AU 28 FÉVRIER 2019

Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr d'approuver la liste des comptes ci-dessous énumérés et d'autoriser la directrice générale de la municipalité d'effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit

ADMINISTRATION		
Petite caisse	127.90 $	
Josée Collard	21.60 $	
Pierrette Léonard	86.40 $	
Dépanneur Lac-des-Iles	13.80 $	
Papeterie des H-Rivières	103.48 $	
Me Roger Rancourt	2 035.31 $	
FADOQ	75.00 $	
IGA Tellier	9.98 $	
Énergie et Ressources Naturelles	8.00 $	
Imprimerie Papineauville	64.91 $	
Loisirs Laurentides	80.48 $	
Visa	351.51 $	*2 978.37 $*
CENTRE COMMUNAUTAIRE		
Centre d'Hygiène	60.45 $	
Rona	709.81 $	
Canadian Tire	102.63 $	
Meubles Mont-Laurier	655.35 $	
Métal Gosselin	101.56 $	
Démarreur Mont-Laurier	151.54 $	
Plomberie du Boulevard	45.00 $	*1 826.34 $*
VOIRIE		
COURANT		
Dépanneur Lac-des-Iles	680.65 $	
Métal Gosselin	185.11 $	
Distr. SBC	265.31 $	
Location L.A. Pelletier	253.70 $	
Nettoyeur Meilleur	15.87 $	
DÉNEIGEMENT		
Centre du Camion	88.21 $	
Location L.A. Pelletier	4 409.87 $	
Carrefour Industriel	358.07 $	
Métal Gosselin	25.08 $	
Nortrax	79.66 $	
GARAGE		
Rona	25.67 $	
Mont-Laurier Propane	752.99 $	*7 140.19 $*
LOISIR & CULTURE		
PATINOIRE		
Dépanneur Lac-des-Iles	16.00 $	
Plomberie du Boulevard	11.29 $	
Carrefour Industriel	542.86 $	
Carrefour Industriel	(67.84) $	
PFM/MADA		
Josée Collard	43.20 $	
Iga Tellier	47.01 $	
VISA	39.38 $	
CAMP DE JOUR		
Josée Collard	21.60 $	
Gabriella Grenier	18.90 $	
Sylvain Grenier	20.70 $	
Visa	128.85	
LOISIRS		
Home Hardware	78.47 $	
Marche Tellier	130.55 $	
Visa	138.38 $	
Papeterie des Hautes-Rivières	4.14 $	
BIBLIO		
Papeterie des Hautes-Rivières	252.58 $	*1 426.07 $*
URBANISME/AQUEDUC		
AQUEDUC		*1 509.93 $*
Serv Env. Lussier	1 494.68 $	
Groupe Environex	15.25 $	*14 880.90 $*
TOTAL DES COMPTES À PAYER :		

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

3071-19-03-5.2 - LISTE DES CHÈQUES ET PAIEMENTS ACCESD DU 1ER AU 28 FÉVRIER 2019 À ÊTRE ENTÉRINÉS

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron, d'approuver la liste des chèques et paiements ACCES D à être entérinés du 1er au 28 FÉVRIER 2019

Agence des Douanes & Du Revenu du Canada	04-02-19	13767	Accès D	3 919.45 $
Ministère du Revenu du Québec	" "	13768	Accès D	9 495.22 $
Hydro-Québec	" "	13771	Accès D	4 986.23 $
Télébec	" "	13772	Accès D	726.73 $
Bell Mobilité	11-02-19	13773	Accès D	26.82 $
Ministre des Finances	" "	13774		89.00 $
Municipalité Ferme-Neuve	" "	13775	Accès D	5.88 $
Liste des comptes à payer 28 FÉVRIER 2019	*13-02-19*	***13776 À 13813***		***22 791.38 $***
ANNULÉ	" "	13793-13801	ANNULÉ	
Visa Desjardins	" "	13809	*ACCÈS D*	***101.00 $***
ANNULÉ	" "	13814	ANNULÉ	
CCU	18-02-19	*13815-13818*		200.00 $
Hydro-Québec	" "	13819	Accès D	591.47 $
CRSBP des Laurentides	" "	13821	Accès D	2 072.31 $
MRC Antoine-Labelle	" "	13822		32 272.50 $
MRC Antoine-Labelle - Cour Municipale	" "	13823		435.00 $
N. Sigouin - Infra-Conseils Inc	22-02-19	*13824*		2 210.68 $
Ministre des Finances	25-02-19	13825		679.00 $
Ministre des Finances		13826		1 919.00 $
				82 521.67 $

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

3072-19-03-5.3 REGISTRE DES SALAIRES VERSÉS DU 27 JANVIER 2019 AU 23 FÉVRIER 2019

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé Madame la conseillère Kim Elbilia, d'approuver registre des salaires à être entérinés du 27 janvier au 23 février2019

Semaine du 27 janvier au 2 février 2019	5 723.98 $
Rémunérations conseil février 2019	3 833.66 $
Semaine du 3 février au 9 février 2019	5 623.95 $
Semaine du 10 février au 16 février 2019	5 725.07 $
Semaine du 17 février au 23 février 2019	5 685.45 $
FÉVRIER	***26 592.11 $***

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la précédente résolution.

Gisèle Lépine Pilotte

ADOPTÉE

ITEM 19-03-6.1 DÉCLARATION D'INTÉRÊT PÉCUNIAIRES- CONSEILLÈRE #2

Mme Lyne Martel conseillère au siège #2 dépose une nouvelle déclaration.
Ce document est disponible pour consultation au bureau municipal.

3074-19-03-7.3 CHEMIN DIOTTE- RÉSOLUTION DÉCRÉTANT DES TRAVAUX AINSI QUE LE FINANCEMENT ET AUTORISATION DE DEMANDER DES OFFRES DE SERVICES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC(SÉ@0)

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé Monsieur le conseiller André Benoit que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles décrète des travaux pour la réalisation de travaux d'infrastructure routière sur le Chemin Diotte pour un montant budgétaire de 130 000$ dont le financement est assuré par le programme TECQ 2014-2018, et autorise la directrice générale à demander des offres de service pour la confection des plans et devis pour procéder aux appels d'offres publiques, par journal local et sur le site électronique Sé@o.

ADOPTÉE

3075-19-04-7.4- MTQ- RÉSOLUTION POUR SUBVENTION 2018

ATTENDU QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a versé une compensation de 345 443.00$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Madame la conseillère Mélanie Lampron, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles, informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs de Programme d'aide à la voirie locale.

ADOPTÉE

La séance est ajournée par le *maire* M. *Luc Diotte.* Il *est 19:45 heures.*
La séance est réouverte par le *maire,* M. Luc Diotte. Il *est 20:00 heures*

3076-19-03-8.2 FESTIVAL INTERCULTUREL DE LA LIEVRE-- AUTORISATION VERSEMENT DE SUBVENTION 2019ET IMPRESSION PAMPHLET COULEUR

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil de la Municipalité de Saint-Aime-du-Lac-des-Iles autorise la directrice générale à émettre un chèque au montant de 1 000.00$ à l'ordre du Festival interculturel de la Lièvre à titre d'aide financière pour la tenue du festival 2019 et à faire procéder à l'impression couleurs de 400 feuillets couleur qui seront distribués par la poste.

ADOPTÉE

3077-19-03-8.5 SALON DU LIVRES- NOTRE-DAME-DU-LAUS- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par Monsieur le conseiller André Benoit et appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise le versement d'un don de 250.00$ à la municipalité de Notre-Dame-du-Laus pour la tenue du Salon du livres édition 2019.

ADOPTÉE

3078-19-03-8.6 STRATÉGIE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE 2020-2025

ATTENDU que la ministre du Tourisme du Québec Madame Caroline Proulx a annoncé une tournée des régions afin de rencontrer les acteurs de l'industrie touristique;

ATTENDU que cette tournée prévoit se tenir le 25 avril 2019 à Mont-Tremblant;

ATTENDU que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles tient à souligner et rapporter à Madame Proulx l'importance des activités reliées à la pêche sportive dans la région des Hautes-Laurentides;

ATTENDU l'intention du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) de transférer la production de la station piscicole de Lac-des-Écorces à la station de Baldwin-Coaticook;

ATTENDU que la station piscicole de Lac-des-Écorces emploie sept personnes;

ATTENDU que la région des Laurentides est la région du Québec où la pêche sportive a les plus grandes retombées touristiques et économiques;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles ainsi que toutes les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle s'opposent fermement à ce transfert;

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles demande à Madame Caroline Proulx, ministre du Tourisme, intervienne pour que Monsieur Pierre Dufour Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) revoit sa position dans ce dossier et maintienne en place la station piscicole à Lac-des-Écorces.

ADOPTÉE

3079-19-03-8.7 TABLE DES AINÉS ANTOINE-LABELLE- DEMANDE D'UN REPRÉSENTANT POUR LA MUNICIPALITÉ

Madame la conseillère Kim Elbilia propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron propose que le conseil municipal de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles recommande la candidature de Madame Monique Brun, Présidente de l'AFÉAS Lac-des-Iles pour représenter la municipalité sur ce comité.

ADOPTÉE

3080-1-03-8.9 CDCHL ADHÉSION 2019-2020

ATTENDU QUE la Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides (CDCHL) est un regroupement multisectoriel d'organismes communautaires dont la mission est d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de la MRC Antoine-Labelle.

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Cyr que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles devienne membre CDCHL et autorise la directrice général à émettre un chèque au montant de 100.00$ en paiement de son adhésion pour l'année 2019.

ADOPTÉE

3081-19-03-9.1 SÉCURITÉ CIVILE- VOLET 2- CIBLER LA DEMANDE DE SOUTIEN

ATTENDU QUE la municipalité a présenté une demande d'aide financière de 10 000.00$ au Volet 2 du Programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Monsieur le conseiller André Benoit que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles fasse l'acquisition d'une génératrice pour maintenir une viabilité et autonomie au Centre communautaire et d'un panneau d'affichage et que cet équipement servira à alerter la population en cas de sinistre majeur

ADOPTÉE

3082-19-03-9.2 MRCAL- PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX PROJETS À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL 2019

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles mettra en place un lavoir à bateaux afin de susciter des changements de comportements et favoriser l'adoption de pratiques saines pour l'environnement et particulièrement pour l'écosystème des lacs de toute la région;

ATTENDU QUE le lavoir à bateau sera situé à l'entrée nord de la municipalité sur la route 309 et que par sa situation stratégique, tous les lacs situés sur le territoire de la municipalité y seront accessibles de façon pratique et sans obligation de faire un déplacement inapproprié et qu'également les usagers de la Rivière du Lièvre et ainsi que ceux du Parc régional du Poisson blanc seront solliciter à utiliser et en promouvoir son usage;

ATTENDU QUE cette infrastructure de protection de l'environnement atteigne don plein potentiel et capacité de protection, il y a lieu de mettre en place une stratégie de développement publicitaire adéquate, soit municipale et régionale;

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia que la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles présente une demande d'aide financière à Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement afin de promouvoir cet équipement et sensibiliser toutes les personnes de la région à utiliser le lavoir à bateaux situé au 903 route 309 mis à la disposition de tous les utilisateurs d'embarcation nautique et ce, sans aucune restriction de frontières et sans aucune contribution financière de la part des usagers.

ADOPTÉE

3083-19-03-9.3-A - AJ ENVIRONNEMENT- AUTORISER MME ANNIE RAYMOND À SIGNER ET PRÉSENTER DEMANDES D'AUTORISATION DES MINISTÈRES POUR DESCENTE À BATEAUX ET QUAI.

Monsieur le conseiller André Benoit propose, appuyé par Madame la conseillère Kim Elbilia que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles donne mandat à la firme AJ Environnement pour préparer et signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires aux demandes d'autorisations ministérielles nécessaires au dossier de la descente à bateaux située au 940 chemin de la Presqu'Ile Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

3084-19-03-9.3-B AJ ENVIRONNEMENT- AUTORISER MME ANNIE RAYMOND- DEMANDE DE C.A POUR AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE MUNICIPALE

Monsieur le conseiller André Cyr propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles donne mandat à la firme AJ Environnement pour préparer et signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires aux demandes d'autorisations ministérielles nécessaires au dossier de l'aménagement de la plage municipale au 1102 chemin de la Presqu'Ile Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles.

ADOPTÉE

3085-19-03-9.4 - COBALI- FORUM- ON S'ADAPTE À L'EAU- 23 MAI 2019- ESPACE THÉÂTRE

Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles autorise les inscriptions de M. Luc Diotte et de Mme Kim Elbilia pour l'Évènement Forum on s'adapte à l'eau qui aura lieu le 23 mai 2019 et que les frais inhérents sont à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE

3086-19-03-9.6 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE- 1250 CHEMIN DE LA PRESQU'ILE

Le maire déclara l'ouverture de l'assemblée publique de consultation sur la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Sylvain Pilon et Monsieur Mario Rabouin relativement à la propriété située au 1250, chemin de la Presqu'Ile

La directrice générale fait rapport au conseil qu'aucune personne n'a manifesté son intention de s'opposer à cette demande de dérogation mineure:

ATTENDU QUE Messieurs Sylvain Pilon et Mario Rabouin souhaitent reconstruire un bâtiment dérogatoire à démolir en empiétant sur la marge latérale, situé au 1250, chemin de la Presqu'île, à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles;

ATTENDU que l'empiètement actuel sur la marge latérale de 5 mètres est de 0,39 mètre;

ATTENDU que l'empiètement dans la marge latérale de 5 mètres passerait à 1,774 mètre, à la suite de la reconstruction du bâtiment;

ATTENDU que le bâtiment actuel empiète dans la bande riveraine de 10 mètres;

ATTENDU que le projet de messieurs Pilon et Rabouin ne porte aucun préjudice à ses voisins;

Exigences Règlement 330 « Relatif au zonage »				
	Marge de recul latérale demandée	Marge de recul existante	Marge de recul projetée	Dérogation
Bâtiment principal	5 m	4,61 m	3, 2 m	1,384 m

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, résolution portant le #19-02-405 avec la condition suivante:

- Le nouveau bâtiment ainsi que la galerie devront être construits à l'extérieur de la bande de protection riveraine de 10 mètres.

EN CONSÉQUENCE, Madame la conseillère Mélanie Lampron propose, appuyé par Madame la conseillère Lyne Martel que le conseil de la municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles accepte la demande dérogation le tout tel que décrit au tableau ci-dessus.

ADOPTÉE

3086-19-03-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Lyne Martel propose, appuyé par Madame la conseillère Mélanie Lampron la levée de l'assemblée régulière du 12 mars 2019.

ADOPTÉE

Luc Diotte
Maire

Gisèle Lépine Pilotte
Directrice générale

Je, Luc Diotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens du l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Luc Diotte